LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN QUINZOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo wri wese ubahirizwa

BULLETIN QUINZOMADAIRE N°249 DU 11 AU 24 JANVIER 2021

## 0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 10 personnes tuées dont 2 victimes d'exécutions extrajudiciaires, 7 retrouvées cadavres, 1 enlevée et/ou portée disparue, 3 victimes de VSBG et 3 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes tuées et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres et des personnes tuées par des gens non identifiés dans certaines provinces du pays.

Ce bulletin revient également sur des questions liées à la justice, à la gouvernance, à la gestion de la Covid-19, aux violences faites aux enfants, à l'environnement et aux faits sécuritaires,

## LES GRANDS TITRES

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DE LA GOUVERNANCE*

*III.DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS*

*IV. DE L'ENVIRONNEMENT*

*V. DE LA GESTION DE LA COVID-19*

*VI.DES FAITS SECURITAIRES*

*VII. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS*

# CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES ..... 4
I.1.DU DROIT A LA VIE ..... 4
I.2.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ..... 4
I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE ..... 4
I.3. DU DROIT A LA LIBERTE ..... 5
I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIUERS ..... 5
I.4. DE LA JUSTICE ..... 6
II. DE LA GOUVERNANCE ..... 6
III.DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS ..... 7
IV. DE L'ENVIRONNEMENT ..... 8
V. DE LA GESTION DE LA COVID-19 ..... 8
VI.DES FAITS SECURITAIRES ..... 10
VI.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES ..... 10
VI.2. REGLEMENT DE COMPTE ..... 11
VII. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS ..... 11
VIII. CONCLUSION ..... 12

# SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| ***CDS*** | *: Centre de Santé* |
| ***CNDD-FDD*** | *: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie* |
| ***CNL*** | *: Congrès National Pour la Liberté* |
| ***DCE*** | *: Direction Communale de l'Enseignement* |
| ***ECOFO*** | *: Ecole Fondamentale* |
| ***FAB*** | *: Forces Armées Burundaises* |
| ***OPJ*** | *: Officier de la Police Judiciaire* |
| ***PJ*** | *: Police Judiciaire* |
| ***SNR*** | *: Service National de Renseignement* |
| ***VSBG*** | *: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre* |

# I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

## I.1.DU DROIT A LA VIE

***Deux retraités ex-FAB tués en commune Burambi, province Rumonge***

En dates du 17 et 18 janvier 2021, sur la colline Gishiha, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Côme Niyongabo et Protais Niyondiko, tous retraités, ex-FAB, ont été assassinés par des militaires et des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 janvier 2021, Côme Niyongabo a été fusillé au moment où il tentait de fuir. Selon les mêmes sources, en date du 15 janvier 2021, Protais Niyondiko a été arrêté et tabassé pour le contraindre à indiquer le lieu où se cachait son ami Côme Niyongabo qui était recherché depuis longtemps et dont sa tête avait été mise à prix par des autorités qui avaient promis une récompense à celui qui le ramenerait vivant ou mort et il était accusé de faire partie d'un groupe rebelle qui opérait dans la commune Burambi. Après avoir indiqué le lieu de cachette de Côme, les policiers et les militaires ont arrêté celui-ci et l'ont tué. Le lendemain, Protais Niyondiko a été aussi tué sur la colline Gishiha.

## I.2.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

### I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

***Une femme battue en commune Ntega, province Kirundo***

En date du 16 janvier 2021, Rachelle Mukakarera a été battue par son mari, Pascal Muhigirwa, enseignant à l'ECOFO Runyankezi. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Kinyovu pour bénéficier des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de Ntega.

***Une personne violée en commune et province Muramvya***

En date du 12 janvier 2021, vers 10 heures du matin, dans une douche d'un voisin, au quartier Kigwati, commune et province Muramvya, A.B.I., âgée de 5 ans, a été violée par Elvis Niyinzigamye, âgé de 14 ans, travailleur domestique dudit voisin, originaire de la colline Gihehe, commune Giheta, province Gitega. Selon des sources sur place, en date du 13 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la brigade Muramvya.

***Une femme violée en commune Butezi, province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2021 indique qu'en date du 7 janvier 2020, vers 22 heures, au cachot du commissariat de la commune Butezi, province Ruyigi, N.I, âgée de 25 ans, a été violée par Anatole Sibomana, OPJ dudit commissariat. Selon des sources sur place, ce dernier a été surpris en train de violer cette détenue dans ce cachot fermé avec des cadenas. Selon les mêmes sources, cette victime et Anatole ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Ruyigi.

***Une femme battue en commune Ntega, province Kirundo***

***Une personne violée en commune et province Muramvya***

***Une femme violée en commune Butezi, province Ruyigi***

## I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

### 1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

***Un membre du parti CNL enlevé en commune Rusaka, province Mwaro***

En date du 20 janvier 2021, très tôt le matin, sur la colline Nyamurenge, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Dieudonné Mushirakure, membre du parti CNL, jeune marié de ladite colline et même commune, a été arrêté chez lui par le responsable du SNR en province Mwaro accompagné par le responsable du parti CNDD-FDD en commune Rusaka, Athanase Mpawenayo, le DCE Rusaka et natif de cette colline et Dieudonné Ndabashinze alias Kibiriti, Imbonerakure de cette commune. Selon des sources sur place, le ménage de cette victime a été encerclé depuis l'aube du même jour et elle était accusée de détenir des fusils. Ils l'ont obligée de leur montrer ces fusils et lui ont reproché d'avoir écrit un message à quelqu'un, et ce message se trouvait aussi dans le téléphone du chef de zone Makamba en même temps responsable communal du parti CNDD-FDD à Rusaka, Athanase Mpawenayo. Selon les mêmes sources, la victime a été embarquée par des policiers qui s'asseyaient sur lui à bord d'une camionnette du responsable du SNR en prenant la direction d'Ijenda -Bujumbura. Sa famille l'a cherché partout mais en vain.

### 1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS

***Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi***

En date du 17 janvier 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Tabu, âgée de 28 ans, a été arrêtée et conduite au cachot communal de Buhiga par des policiers. Selon des sources sur place, une fouille perquisition a été opérée par ces policiers dans deux ménages du quartier Gatare dont chez la victime et chez Ntakije, âgé de 51 ans. Selon des sources policières, les ménages ciblés étaient soupçonnés de produire et commercialiser une boisson prohibée communément appelée «umunanasi» mais rien n'a été trouvé chez eux sauf un bidon vide ayant une odeur de cette boisson, trouvé chez cette femme.

***Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge***

En date du 12 janvier 2021, sur la colline Mujigo, zone Muyama, commune Buyengero, province Rumonge, Alexis Ndagijimana, membre du conseil communal de Buyengero, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile après une fouille perquisition effectuée par des policiers. Selon des sources sur place, lors de la fouille, aucun objet suspect n'a été trouvé chez lui mais il a été conduit au cachot de la zone Muyama.

***Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge***

En date du 14 janvier 2021, sur la colline Muhuta, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Cyriaque Ndaruvukanye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en l'accusant de collaborer avec des groupes rebelles. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police en commune Bugarama. Selon les mêmes sources, Cyriaque Ndaruvukanye a été victime de son appartenance politique.

*Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi*

*Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge*

*Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge*

## I.4. DE LA JUSTICE

***Un directeur de la prison arrêté en province Gitega***

En date du 18 janvier 2021, Eraste Ndayiragije, Directeur de la prison de Gitega, a été arrêté par un agent du SNR à Bujumbura quand il était descendu pour faire soigner son enfant malade. Selon des sources sur place, il a été incarcéré à la prison centrale de Mpimba, le 20 janvier 2021 après avoir passé 2 jours au cachot du SNR. Eraste a été accusé d'avoir facilité l'évasion de deux prisonniers dont l'un était accusé d'avoir tué le père de l'homme d'affaire, Vénérant Kazohera, membre influent du parti CNDD-FDD, évadé en août 2020 tandis que le second s'est évadé au mois de janvier 2021.

***Deux personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 14 janvier 2021 indique qu'en date du 20 décembre 2020, Vianney Yamuremye, membre influent du parti CNDD-FDD, commissionnaire et Ramadhan Mugabo, agent d'une organisation appelée Culinary Training Agency Burundi, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Selon des sources sur place, il était accusé du trafic de 101 femmes et filles trouvées en date du 14 décembre 2020 en zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie dans les locaux d'une organisation appelée Culinary Training Agency Burundi. Selon les mêmes sources, Vianney recevait de l'argent pour faciliter le passage à l'aéroport de Bujumbura des femmes et filles se rendant dans les pays arabes. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été transférées à la prison de Mpimba en date du 29 décembre 2020 où ils ont passé quelques jours avant d'être libérés en date du 18 janvier 2021.

***Un directeur de la prison arrêté en province Gitega***
***Deux personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

## II. DE LA GOUVERNANCE

***Réunions à l'intention des cadres en province Kayanza***

En dates du 11 et 18 janvier 2021, le Gouverneur de la province Kayanza, Rémy Cishahayo, a réuni respectivement des chefs de service de toutes les communes de cette province et des représentants des partis politiques. Ainsi, en date du 11 janvier 2021, dans la salle de la Croix Rouge, en commune et province Kayanza, Rémy Cishahayo a rencontré les chefs de service de toutes les communes de cette province ainsi que les représentants des forces de l'ordre et de sécurité après des descentes sur terrain dans toutes les communes où il avait constaté qu'il y avait des chefs de service qui n'exerçaient pas correctement leur travail. Selon des sources sur place, Rémy Cishahayo a demandé aux participants d'éviter le favoritisme, le clientélisme et d'être des personnes ayant des visions et des objectifs pour pouvoir développer les secteurs qu'ils représentent au niveau de la province en particulier et du pays en général. En date du 18 janvier 2021, le cabinet du Gouverneur en province Kayanza a organisé une rencontre des représentants des partis politiques opérant dans cette province. Rémy Cishahayo a dit que l'objectif de cette rencontre était de faire une prise de contact avec les responsables des partis politiques à Kayanza et aussi d'analyser la cohabitation des militants, des différents partis politiques en cette période postélectorale. Ces responsables des partis politiques ont demandé à l'administration de sauvegarder la paix, la sécurité pour tous et ont dénoncé l'exclusion dont leurs membres sont victimes lors de l'adhésion aux coopératives collinaires dites "Sangwe" où des membres du parti au pouvoir sont majoritaires.

## III.DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

### *Construction de la clôture du stade de Buhumuza en commune et province Cankuzo*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 janvier 2021 indique qu'en date du 9 janvier 2021, au chef-lieu de la commune et province Cankuzo, des hautes autorités du pays dont Cyriaque Nshimirimana, 2ème vice-président du sénat et la Ministre de la communication, Marie Chantal Niyuhire, native de cette province, se sont joints à la population de Cankuzo pour participer aux travaux de construction de la clôture du stade de Buhumuza. Selon des sources sur place, Cyriaque Nshimirimana a donné un don de 20 sacs de ciment comme sa contribution. Selon les mêmes sources, les deux autorités ont demandé à la population de s'atteler aux travaux de développement communautaire et de respecter les mesures d'hygiène pour se protéger contre la covid-19. Signalons que ces autorités ont été accueillies par le conseiller principal du Gouverneur, Pierre Claver Nakumuryango et les administrateurs communaux ainsi que d'autres chefs de services provinciaux.

### *Contributions forcées en province Cankuzo*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 janvier 2021 indique que tous les commerçants qui chargent leurs camions des produits vivriers à l'instar du riz, du manioc sec ou cru, d'arachides, du haricot, du maïs, du sorgho, d'éleusine ou d'autres denrées alimentaires, vers une autre province, doivent payer les frais d'autorisation de chargement d'une somme 50 000 fbu au cabinet du Gouverneur, Boniface Banyiyezako. Selon des sources sur place, cette pratique illégale date de certaines années et a été initiée par l'ex-Gouverneur de province, Désiré Njiji.

### *Privation du droit d'exercer des activités génératrices de revenus en province Gitega*

Lors de la croisade du CNDD-FDD à Gitega qui s'est déroulée du 18 au 24 janvier 2021, les habitants des quartiers Magarama et Yoba ont été contraints de participer à cette croisade. Selon des sources sur place, des activités génératrices de revenus dont celles des boutiques ont été suspendues.

### *Paralysie des activités des conducteurs de taxis motos en commune et province Makamba*

En date du 20 janvier 2021, dans les communes Mabanda et Makamba, province Makamba, des activités des conducteurs de taxis motos ont été perturbées par des policiers. Selon des sources sur place, cette situation a été due au conflit ayant opposé les conducteurs des taxis motos aux policiers dans l'avant-midi du 20 janvier 2021 au parking du chef-lieu de la province Makamba. Un policier surnommé Musawuza a voulu mettre sur la chaîne une moto trouvée au garage et les motards se sont opposés à l'embarcation de cette moto. Selon les mêmes sources, au moment où ce policier poussait la moto, un pneu d'une moto a heurté le pied dudit policier et ce dernier a tiré des coups de feu en l'air. Le commissaire provincial de police, Emmanuel Manariyo a ordonné aux policiers d'arrêter toutes les motos jusqu'à ce que les conducteurs des taxis motos aient dénoncé celui qui était à l'origine de cet incident. La police a alors embarqué toutes les motos de transport et des particuliers vers le commissariat provincial et dans l'après-midi de cette journée, les parkings de Makamba et Mabanda étaient déserts de motos.

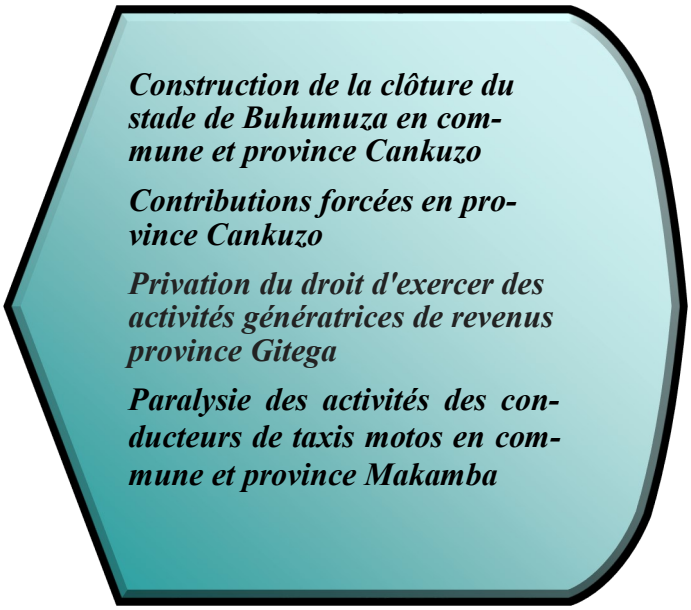

## *IV. DE L'ENVIRONNEMENT*

### *Lancement de la campagne de plantation d'arbres en province Cankuzo*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 janvier 2021 indique qu'en date du 8 janvier 2021, sur le mont Makano, colline Kabeza, zone, commune et province Cankuzo, a eu lieu le lancement provincial de la campagne sylvicole dans le cadre du projet " Ewe Burundi urambaye". Selon des sources sur place, les cérémonies de cette campagne ont été rehaussées par le chef d'Etat-major de l'armée burundaise, le général Prime Niyongabo accueilli par le Gouverneur de Cankuzo, Boniface Banyiyezako et il l'a fait le même jour à Bwagiriza, commune Butezi, province Ruyigi. Dans son discours de circonstance, il a appelé la population à planter des arbres.

### *Plantation des rejets d'une plante «umugano» en commune Gisagara, province Cankuzo*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 janvier 2021 indique qu'en date du 9 janvier 2021, depuis 8 heures du matin, sur la frontière tanzano-burundaise, sur la colline Mburi, commune Gisagara, province Cankuzo, des Imbonerakure de cette province, membres du "comité mixte de sécurité " accompagnés par une délégation nationale des Imbonerakure représentée par Eric Nshimirimana, natif de cette province, ont planté des rejets d'une plante "umugano" le long d'un cours d'eau appelé Kamiranzovu. Signalons que les cérémonies ont été rehaussées par le Gouverneur de province, Boniface Banyiyezako et l'administrateur de la commune Gisagara, Gratien Nitunga et seuls des Imbonerakure y ont participé.

*Lancement de la campagne de plantation d'arbres en province Cankuzo*

*Plantation des rejets d'une plante «umugano» en commune Gisagara, province Cankuzo*

## *V. DE LA GESTION DE LA COVID-19*

### *Quatorze personnes testées positives de la COVID-19 en province Kayanza*

Depuis le 13 janvier 2021, quatorze personnes habitant la province Kayanza ont été testées positives de la COVID-19. Célestin Congera, Médecin Directeur Provincial à Kayanza, a invité la population de cette province à se faire dépister volontairement et massivement surtout ceux qui sont entrés en contact avec des personnes infectées. Cette même autorité a également appelé la population de cette province à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières contre la propagation de la COVID-19. Ce responsable provincial de la santé craint que la capacité d'accueil des malades à l'hôpital Kayanza puisse être dépassée si le nombre de personnes testées positives continue à s'élever.

### *Quatorze personnes testées positives de la COVID-19 en province Gitega*

A cette même date, à l'hôpital régional de Gitega, en province Gitega, quatorze personnes dont 5 infirmières, 3 aides-soignants, 1 enseignant, 3 élèves du Lycée de la Fraternité au quartier Nyabisindu et 2 étudiants du grand séminaire de Songa ont été testées positives de la COVID-19. Le Médecin provincial de Gitega, Salvator Toyi, a fait savoir que ces cas testés positifs sont traités à l'hôpital régional de Gitega et que les équipes d'urgence sont à la recherche des cas contacts pour leur faire subir des tests. Selon des sources sur place, le dépistage volontaire continu à cet hôpital et d'autres centres de dépistage seront bientôt ouverts notamment à Kibimba pour éviter qu'un grand nombre de personnes se rassemble dans un même centre.

### *Dix-sept cas testés positifs en commune Gitaramuka, province Karuzi*

Du 8 au 16 janvier 2021, dix-sept personnes ont été testées positives de la Covid-19 en commune Gitaramuka, province Karuzi. Selon des sources sur place, en date du 8 janvier 2021, au CDS Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, B., âgé de 23 ans, originaire de la colline Gitandu, zone Nyaruhinda de la même commune a été testé positif de la covid-19 et il venait de passer deux semaines chez lui en provenance de la Tanzanie. Ce CDS a alors convoqué 25 personnes membres de la famille dudit jeune pour les tester et 11 d'entre elles ont été testées positives.

En date du 16 janvier 2021, un infirmier et un aide-soignant du CDS Nyaruhinda qui ont accueilli le premier patient, ont été aussi testés positifs de la COVID-19. Tous les patients ont été transférés à l'hôpital Buhiga pour des soins médicaux en isolement.

***Trente-neuf personnes testées positives de la covid -19 en commune Vugizo, province Makamba***

En date du 15 au 16 janvier 2021, en commune Vugizo, province Makamba, l'Administrateur communal a organisé des réunions des campagnes de sensibilisation pour faire face à la pandémie de la covid-19. Selon des sources sur place, parmi 288 personnes testées, 39 dont 4 policiers ont été testées positives de la covid-19 par des services de santé de l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac, à ces mêmes dates.

***Soixante-dix-neuf personnes testées positives de la covid-19 en province Makamba***

Dans l'après-midi du 14 janvier 2021, soixante-dix-neuf personnes avaient été déjà testées positives de la covid-19 dans toute la province Makamba. Le Médecin provincial de Makamba, Dr Oscar Ntiranyibagira, qui a fourni ces chiffres a fait savoir que la province compte jusqu'à cette date, 3 centres de dépistage à la covid-19 à savoir l'hôpital de district de Nyanza-lac, l'hôpital de district de Makamba et l'hôpital communal Mabanda où ces patients sont en train de bénéficier des traitements mais que bientôt tous les hôpitaux communaux seront concernés. Toutefois, Dr Oscar Ntiranyibagira a appelé toute la population de la province Makamba à continuer à mettre en application toutes les mesures barrières recommandées par l'Etat.

***De la mise en quarantaine de onze personnes testées positives de la covid-19 dans un centre illégal en commune Mabanda, province Makamba***

En date du 16 janvier 2021, vers 16 heures, au CDS Kayogoro sis en zone Kayogoro, commune Mabanda, province Makamba, 11 personnes testées positives de la covid-19 dont 2 femmes, 5 enfants et 4 hommes ont manifesté et ont tenté de s'échapper. Selon des sources sur place, depuis la veille ces patients n'avaient pas bénéficié de médicament et de la nourriture. Selon les mêmes sources, ni l'administration ni la police n'avaient été informées de l'existence de ce centre de mise en quarantaine des personnes testées positives de la covid-19.

***Trente-deux élèves testés positifs de la covid 19 en commune Nyabihanga, province Mwaro***

En date du 11 janvier 2021, au Lycée de Mwaro, commune Nyabihanga, province Mwaro, sur 250 élèves des 4 classes déjà examinés, 32 élèves ont été testés positifs. Selon des sources sur place, ces élèves testés positifs ont été transférés à l'hôpital de Kibumbu pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, après ces tests positifs, des infirmiers ont effectué des tests de la Covid-19 aux élèves avec qui ils dormaient ensemble ou partageaient le repas à l'internat, mais pour des élèves externes testés positifs, il n'y a pas eu jusqu'ici de suivi.

***Quatorze personnes testées positives de la COVID-19 en province Kayanza***

***Quatorze personnes testées positives de la COVID-19 en province Gitega***

***Dix-sept cas testés positifs en commune Gitaramuka, province Karuzi***

***Trente-neuf personnes testées positives de la covid-19 en commune Vugizo, province Makamba***

***Soixante-dix-neuf personnes testées positives de la covid-19 en province Makamba***

***De la mise en quarantaine de onze personnes testées positives de la covid-19 dans un centre illégal en commune Mabanda, province Makamba***

***Trente-deux élèves testés positifs de la covid 19 en commune Nyabihanga, province Mwaro***

## *VI.DES FAITS SECURITAIRES*

### *VI.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES*

***Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

En date du 20 janvier 2021, vers 17 heures, sur la sous-colline Rushara, colline Kibati, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie de Domitien Ntahombaye, âgé de 40 ans, a été retrouvé dans un caniveau d'évacuation d'eau. Selon des sources sur place, le corps gisait dans le sang.

***Deux corps sans vie retrouvés en commune Murwi, province Cibitoke***

En date du 23 janvier 2021, vers 7 heures, sur la colline et zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été retrouvés dans un champ d'eucalyptus. Selon des sources sur place, ces cadavres étaient ligotés ensemble et présentaient des blessures. Des passagers qui les ont vus, ont alerté des policiers et des militaires d'une position proche du lieu de la découverte de ces cadavres. Selon les mêmes sources, les habitants de la localité avaient entendu pendant la nuit un bruit d'un véhicule qui passait tout près du lieu où se trouvaient ces cadavres. Ces derniers ont été enterrés dans une fausse commune vers 10 heures sur le même endroit par des Imbonerakure de la localité sur l'ordre du chef de zone Ngoma.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

En date du 17 janvier 2021, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'Elisabeth Nzeyimana, résidante de la colline Mushasha II, zone Gatumba, de la même commune et province a été retrouvé suspendu sur un arbre. Selon des sources sur place, le corps a été enterré le même jour au cimetière communément appelé Kwidigi de la même colline sur l'ordre des autorités locales de cette colline.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi***

En date du 19 janvier 2021, le matin, sur la sous colline Gwankona, colline Kiremba, commune et province Bururi, un corps sans vie de Samuel Buringanire âgé de 60 ans, originaire de la colline Kiremba, de la même colline et commune, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures sur sa tête. Selon les mêmes sources, la victime a été tuée par des inconnus dans la nuit du 18 janvier 2021 quand elle rentrait d'un des bistrots du centre Kiremba.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba***

En date du 13 janvier 2021, dans la rivière Maragarazi, sur la colline Buhema, commune Kayogoro, province Makamba, un corps sans vie non identifié en décomposition a été retrouvé par des habitants de la localité. Selon des sources sur place, l'administration a procédé à l'enterrement immédiat du corps.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana***

En date du 18 janvier 2021, dans une vallée de la rivière Nyamunyonga, sur la sous-colline Rurenda, colline Rushemeza, commune et province Rutana, un corps sans vie en état de décomposition avancé d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, un bras gauche de la victime avait été amputé. Selon les mêmes sources, des volontaires de la Croix Rouge et des éléments de la police de la protection civile l'ont enterré sur place sous la supervision du secrétaire communal de Rutana, Juvénal Bizimungu et du comptable communal, Donatien Ciza.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

***Deux corps sans vie retrouvés en commune Murwi, province Cibitoke***

***Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi***

***Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba***

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana***

## *VI.2. REGLEMENT DE COMPTE*

***Une femme tuée en commune et province Ngozi***

En date du 17 janvier 2021, vers 22 heures, au quartier Rubuye, commune et province Ngozi, Aline Nkeshimana, âgée de 28 ans, vendeuse des fruits, a été tuée poignardée au niveau de la tête par son concubin, Emmanuel Nyandwi, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, ses voisins ont entendu des cris et y sont arrivés lorsque la victime était déjà morte. Des conflits familiaux sont la source de cet assassinat. Le corps a été transporté par des policiers à l'hôpital de Ngozi et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ à Ngozi. Lors de l'audition, le présumé auteur n'a pas nié ce crime et a expliqué que l'ivresse était à l'origine de cet assassinat.

## *VII. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS*

**Un enfant brûlé en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 17 janvier 2021, vers 19 heures, sur la colline Munagano, zone Gakere, commune Kiremba, province Ngozi, un enfant âgé de 9 ans a été brûlé les doigts à l'aide de l'eau chaude par son père, Célestin Gahutu. Selon des sources sur place, il l'accusait d'avoir volé de la nourriture chez lui et d'avoir volé un ananas chez un voisin. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la PJ situé à Gakere tandis que la victime a été emmenée au CDS Gakere par des autorités administratives.

**Un bébé abandonné en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 11 janvier 2021, vers 16 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Annie Louange Irabishikije, âgé de deux mois, a été jeté par sa mère Médiatrice Irutingabo, âgée de 21 ans résidant sur la colline Bugwana, zone Ntunda, commune Gitaramuka, de la même province. Selon des sources sur place, des enfants d'un prénommé Manassé qui jouaient à son domicile ont vu un bébé couché sous un avocatier derrière la maison puis ont appelé leur père et ce dernier a demandé secours à Médiatrice Niyonzima, animatrice communautaire qui a immédiatement conduit le bébé à l'hôpital Buhiga. Selon les mêmes sources, des voisins ont cherché la mère du bébé et après une demi-heure, ils l'ont trouvée avec un sac à dos. Ils l'ont conduite à l'hôpital et lui ont montré le bébé puis elle a immédiatement avoué qu'elle venait de le jeter pour rester libre. Elle a été arrêtée par des policiers et détenue au cachot du commissariat communal de police avec son bébé.

***Un enfant brûlé en commune Kiremba, province Ngozi***

***Un bébé abandonné en commune Buhiga, province Karuzi***

## *VIII. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations du droit à la vie, à l'intégrité physique et de la privation de liberté.

Ce bulletin relève des cas de violences faites aux femmes, aux enfants et des faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs sans parti pris.